

# L'INFO-LYST



Bulletin d'information de la Municipalité de Lyster

JUILLET 2020

## DANS CE NUMÉRO

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Actualités municipales           | 1-3 |
| Règlements et services au public | 4   |
| Autres services municipaux       | 5   |
| Rapport du maire                 | 6   |
| Babillard et ressourcerie        | 7   |
| Avis publics                     | 8   |

## CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil des élus aura lieu le **6 juillet 2020 à 20h00** au bureau municipal. En raison de la crise sanitaire, la réunion aura lieu sans public, mais nous sommes soucieux de respecter le caractère public de cette séance. C'est pourquoi nous mettrons en ligne sur notre site web, notre chaîne youtube et notre Facebook le vidéo complet de la séance rapidement!

## BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque est rouverte depuis le 16 juin dernier! Le fonctionnement a légèrement changé afin de nous adapter aux mesures de la santé publique. Pour plus de détails, consultez les détails à la page 5 du présent bulletin.

## TAXES FONCIÈRES

Le prochain versement de taxes devra être acquitté au plus tard le **21 juillet 2020**.

Par ailleurs, la municipalité de Lyster vous offre un service en ligne gratuit afin de consulter le rôle d'évaluation accessible via notre site web, dans les onglets latéraux. Pour toute question, contactez-nous au 819-389-5787 #1.

## LE MOT DE LA RÉDACTRICE

Chers Lysterois et Lysteroise,

Définitivement, l'année 2020 sera une année que l'on n'oubliera pas de sitôt!

D'abord, du côté de la météo, nous avons fait face à une presque absence de printemps, pour ensuite tomber sans avertissement dans des canicules particulièrement longues et intenses! De plus, les prévisions météo pour l'été indiquent que nous devons nous attendre à une saison très chaude.



Également, nous ne pouvons pas passer sous silence la crise sanitaire qui s'est abattue sur nous avec la covid-19 en mars dernier et qui a bouleversé nos vies. Plusieurs choses ont changé à la municipalité en raison de cette pandémie, et il semble que le déconfinement ne nous permettra pas de revenir totalement à la normale. En effet, la réouverture de plusieurs de nos installations s'accompagne de mesures sanitaires, de distanciation physique et de restrictions diverses. Vous trouverez d'ailleurs toutes les informations pertinentes dans les pages qui suivent à propos, de la bibliothèque, du GymLyst, de l'église et autres institutions de chez nous.

Enfin, nous vous rappelons que pour toute question, commentaire ou transmission de document, vous pouvez utiliser le Messenger de la municipalité au lieu de vous déplacer, en autant que le sujet s'y prête, ou encore nous téléphoner au 819-389-5787 poste 1.

Pour toute parution, veuillez acheminer vos informations avant la prochaine date de tombée à l'attention de Karine Joseph, chargée des communications aux coordonnées suivantes : par téléphone au 819-389-5787 poste 1, par courriel au [kjoseph@lyster.ca](mailto:kjoseph@lyster.ca), via le Messenger de la page Facebook de la municipalité ou en personne, sur rendez-vous, au bureau municipal.

BONNE LECTURE!

Karine Joseph  
Responsable des communications, Lyster.

Coordonnées : 2375, rue Bécancour - tél. 819-389-5787- fax.: 819-389-5981 - courriel : [info@lyster.ca](mailto:info@lyster.ca)

Heures d'ouverture : lundi et jeudi 9h-16h - mardi et mercredi 9h-17h - vendredi 9h-13h

### AUX DERNIÈRES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL...

Voici les faits saillants des dernières réunions du conseil municipal tenues durant la pandémie :

#### → 2 MARS 2020

- Autorisation de transmettre à la MRC de L'Érable les ventes d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
- Dépôt et acceptation des états financiers 2019 et du rapport du vérificateur;
- Adoption du Règlement 369 décrétant l'exécution de travaux de voirie sur une partie du chemin de la Grosse-Île (segments 20-22) ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts;
- Demande de reconduction de la division du territoire municipal en districts électoraux;
- Remboursement de 2 emprunts venant à échéance (règlement 231 21 100\$ et règlement 246(249) 50 700\$);
- Acceptation de la proposition de Somavrac pour l'abat-poussière à 0.3198\$/lt pour 2020-2021;
- Coûts des services du camp de jour pour la saison;
- Autorisation pour l'activité de reconnaissance des bénévoles (4 000\$);
- Commandite Troupe de théâtre Ensemble (100\$);

#### → 6 AVRIL 2020

- Suspension du calcul des intérêts sur les soldes dus jusqu'au 31/12/2020;
- Embauche temporaire pour un service de livraison;
- Contrat à Signalisations Lévis pour le remplacement de la signalisation phase 1 (45 471\$);
- Contrat pour granulat concassé et nivelage à E.M.P.;
- Formation éducatrice du service de garde (448\$);
- Entretien du plancher du Gymlyst à Nettoyage François (1 552\$);
- Publicité Guide des services cyclistes 2020 (569\$);
- Aide financière à l'Association des personnes handicapées de l'Érable (200\$);
- Commandite soirée «Hommage aux bénévoles» CABÉ (100\$);
- Don Maison Marie-Pagé (150\$);

#### → 4 MAI 2020 (disponible en visioconférence)

- Nomination du maire suppléant jusqu'au 02/11/2020 : Pierre-Yves Pettigrew Blanchet;
- Achat de la Salle des Chevaliers de Colomb;
- Terminal pour les cartes bancaires (862\$);
- Entretien de la Petite Ligne (16h);

- Mandat à Pluritec - assistance technique réalisation étude caractérisation Phase 2 (3 449\$);
- Achat d'une station de réparation de vélo Bicorne (2 650\$);
- Souper virtuel d'ORAPÉ (300\$);
- Achat d'une jonquille virtuelle en soutien à la Société canadienne du cancer (50\$);

#### → 1ER JUIN 2020 (disponible en visioconférence)

- Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier;
- Adoption du Règlement 368.1 modifiant le Règlement 368 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perception;
- Financement du Règlement d'emprunt 353 pour les travaux du Chemin de la Grosse-Île réalisés en 2019 à Financière Banque Nationale (840 000\$);
- Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux - Chemin Grosse-Île segments 20-22 à EXP (35 834.72\$);
- Contrat pour la réfection d'une partie du Chemin de la Grosse-Île - segments 20-22 à Excavations Tourigny (2 759 640\$);
- Autorisation de vendre le déblai du Chemin de la Grosse-Île;
- Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (23 061\$ à recevoir);
- Achat de silhouettes pour les arrêts au Centre de loisirs (1 506\$);
- Autorisation du projet agricole à temps partiel (article 59 de la LPTAA) – 125 Rang 1 Ouest;
- Autorisation de participer au Marché ambulant de la MRC de L'Érable (entre 500\$ et 1 500\$);

Nous vous rappelons que vous trouverez tous les détails en ligne sur notre site web au [www.lyster.ca](http://www.lyster.ca) à l'onglet « Procès-verbaux ».

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que les réunions mensuelles des conseillers de la municipalité continueront d'être fermées au public, tant que le gouvernement l'oblige.

Elles sont cependant enregistrées et sont disponibles sous forme de visioconférences sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook et notre site web.

Si vous avez des questions, veuillez les acheminer à l'avance par courriel au [info@lyster.ca](mailto:info@lyster.ca) ou par téléphone au 819-389-5787 poste 1.

### FERMETURE POUR VACANCES



Veillez noter que le bureau municipal sera fermé et que les employés seront en vacances estivales à compter du vendredi 24 juillet à 13h00, et ce, jusqu'au 9 août inclusivement.

Nous serons de retour à compter du 10 août prochain selon l'horaire habituel.

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'avance au 819-389-5787 poste 1 ou par courriel au [info@lyster.ca](mailto:info@lyster.ca). Bon été à tous!

### INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE SCOLAIRE MUNICIPAL

Les inscriptions de vos enfants au service de garde pour l'année scolaire 2020-2021 auront lieu du 1er au 15 juillet prochain.



Vous serez avisés via courriel et sur la page Facebook de la municipalité. Le processus se déroulera comme à l'habitude, avec contrat de fréquentation.

### JEUX D'EAU AU PARC MUNICIPAL



Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir un amusement rafraîchissant pour les petits et les grands. Certaines règles s'appliquent afin que tous puissent en profiter harmonieusement.

Horaire des jeux d'eau: tous les jours de 8h30-20h30.  
\*\*\* Les jeux d'eau sont ouverts à tous, mais LES ENFANTS DE 8 ANS ET MOINS DOIVENT ÊTRE SOUS LA SUPERVISION D'UN ADULTE.\*\*\*  
Vous devez veiller à ce que vos enfants respectent les mesures d'hygiène et de distanciation physique édictées par le gouvernement.

De plus, vous devrez vous-mêmes fournir le désinfectant pour vos enfants. Nous vous recommandons donc d'apporter votre bouteille avec vous au parc.

Enfin, les enfants qui fréquentent le camp de jour les utilisent également, veuillez donc collaborer afin que tous puissent en profiter. Bons jeux d'eau à tous!

### INSTALLATIONS EXTÉRIEURES DU PARC MUNICIPAL

Nous sommes heureux de vous informer que toutes les installations extérieures de la municipalité sont disponibles pour usage par les citoyens, incluant les modules de jeux, les terrains de soccer et de baseball, ainsi que les terrains de pétanques à la gare.

Vous devez vous laver les mains avant et après l'utilisation des équipements extérieurs. Également, vous devez pratiquer la distanciation physique et éviter de vous toucher le visage.

Il est de votre responsabilité de vous conformer aux règles de la santé publique en vigueur. Pour toute question à propos de nos installations et/ou les règles à appliquer, veuillez contacter Anthony au 819-389-5787 poste 3 ou par courriel au [loisirs@lyster.ca](mailto:loisirs@lyster.ca).

### SURFACE MULTIFONCTIONNELLE ET GYMNASSE

La surface multifonctionnelle et le gymnase du Centre des loisirs Desjardins sont également disponibles pour utilisation. Vous pouvez donc reprendre la pratique de vos activités préférées, que ce soit le pickleball, le tennis, le deck hockey, le badminton et autres.

Comme pour toutes nos installations, les mesures d'hygiène, la distanciation physique et l'usage du désinfectant pour les mains est requis. L'ensemble des mesures est affiché en évidence sur le côté de l'entrée de la surface.

N'oubliez pas d'effectuer la réservation de votre activité! Vous pouvez utiliser notre formulaire en ligne sur notre site web dans l'onglet +ANIMÉE, le courriel au [loisirs@lyster.ca](mailto:loisirs@lyster.ca) ou par téléphone au 819-389-5787 au poste 3 pour joindre le responsable des loisirs.

### SALLE D'ENTRAÎNEMENT GYMLYST

Tout comme les autres équipements, le centre de condition physique municipal est désormais accessible au public, moyennant les mêmes mesures d'hygiène et précautions. De plus, vous devez désinfecter votre matériel après chaque usage (machine, poids, tapis, etc.) et ne pas prendre de douche sur place. Enfin, un maximum de 10 personnes à la fois est admis. Nous vous remercions de votre compréhension.





## ÉRIC LEFEBVRE DÉPUTÉ D'ARTHABASKA

Téléphone : 819 758-7440  
Téléphone sans frais : 1 800 463-1928  
Télécopieur : 819 758-1583  
Eric.Lefebvre.ARTH@assnat.qc.ca

**Bureau de Victoriaville**  
21, rue de la Gare, suite 201  
Victoriaville (Québec) G6P 3T3

**Bureau de Plessisville**  
1778, rue Saint-Calixte  
Plessisville (Québec) G6L 1R5

**Bureau de Lyster**  
2375, rue Bécancour  
Lyster, Québec, G0S 1V0



## BUREAU DU DÉPUTÉ À LYSTER

Le bureau satellite de Lyster du député Éric Lefebvre reprend ses activités.

Il est ouvert pour rencontres avec les citoyens de 9h00 à 12h00 le 1er mardi de chaque mois, sur rendez-vous évidemment.

Vous avez des questions en lien avec les travaux du Ministère du transport, avec la pandémie ou tout autre sujet? Voici votre chance d'avoir des réponses. Contactez-le au 819-758-7440.



Veillez noter qu'il est obligatoire de procéder à l'enregistrement de vos chiens et de se procurer une médaille de la SPAA pour tous chiens sur le territoire.

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec la SPAA ou avec votre municipalité.

Le chien doit porter en tout temps son médaillon d'identification.

L'omission de procéder à l'enregistrement d'un chien rend le maître passible d'amende.



\*Pour les chats, l'enregistrement n'est pas requis par la réglementation municipale. Toutefois, la SPAA vous encourage à le faire, sur une base volontaire, dans le but d'assurer la sécurité de votre animal.



691 rue de l'Acadie,  
Victoriaville, G6T 1T9  
819-758-4444  
www.spaavic.com  
infos@spaavic.com

## CHRONIQUE D'URBANISME



### CHAPITRE 6 : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES

#### 6.1 PISCINE ET SPA



##### 6.1.1 GÉNÉRALITÉS

La présente section s'applique à toute piscine privée creusée ou semi creusée, hors terre ou démontable, ainsi que tous les types de spa, lorsque précisé.

##### 6.1.2 NOMBRE

Sur chaque terrain résidentiel, il ne peut y avoir qu'une seule piscine et qu'un seul spa.



##### 6.1.3 LOCALISATION ET IMPLANTATION

La localisation et l'implantation d'une piscine ou d'un spa doivent respecter les dispositions suivantes :

a) une piscine ou un spa est permis seulement dans les cours latérales et arrière d'un terrain;

b) dans le cas d'un lot d'angle, la cour avant, qui n'est pas celle où se situe la façade de la résidence, pourra recevoir une piscine dans la partie située entre le mur arrière de la résidence et la marge arrière aux conditions suivantes :

i. La piscine doit se situer à une distance minimale de trois (3) mètres de l'emprise de la rue;

ii. Une clôture opaque ou une haie d'une hauteur minimale de 2 mètres doit être installée ou plantée conformément aux dispositions applicables du chapitre 12.

c) toute piscine ou spa et ses accessoires doivent être situés à une distance d'au moins 1.5 mètre des limites du terrain sur lequel ils sont implantés et de tout bâtiment;

d) une piscine ou un spa ne doit pas être situé sous une ligne ou un fil électrique;

e) aucune piscine ou spa ne doit être situé au-dessus des canalisations souterraines ou des installations septiques ou sur aucune servitude passive et active;

f) une piscine ou un spa doit être situé à l'intérieur d'une aire protégée par une enceinte : cette disposition ne s'applique pas à un spa recouvert d'une protection rigide lorsqu'il n'est pas utilisé;

g) aucun système d'évacuation ne doit être raccordé directement au réseau municipal.

Si vous avez des questions ou des interrogations, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme au 819-389-5787 poste 1 ou à [info@lyster.ca](mailto:info@lyster.ca)

### CANICULES ESTIVALES



Il semble, selon les prévisions météo annoncées, que notre été sera très chaud et parsemé de plusieurs périodes de canicule pouvant potentiellement être plutôt longues.

Afin d'aider les citoyens qui sont affectés par la température et qui ont peu ou pas de moyens de se rafraîchir, la municipalité propose à tous ceux qui le souhaitent de venir passer du temps au bureau municipal durant les heures d'ouverture afin de bénéficier du confort de l'air climatisé. Évidemment, nous vous demandons de respecter les mesures d'hygiène et les règles de la santé publique, dont la distanciation.

De plus, tous les citoyens qui ont accès à une piscine ou à l'air climatisé, et qui le souhaitent, peuvent offrir à leurs voisins et amis de partager leurs ressources avec eux, dans le respect toujours des règles émises.

Enfin, les jeux d'eau sont ouverts de 8h30 à 20h30 tous les jours et tous peuvent en profiter, pas seulement les enfants. N'oubliez pas la crème solaire!

### CONSOMMATION D'EAU POTABLE

En raison du temps très chaud et sec que nous avons eu en début de saison, il est possible que nous ayons à réduire de nouveau notre consommation d'eau.



En temps ordinaire, nous déconseillons déjà d'utiliser l'eau potable municipale pour l'arrosage systématique des pelouses et encore plus pour les entrées de cours, asphaltées ou non.

Cependant, à titre préventif et afin d'éviter la rareté de cette ressource très précieuse, nous devons peut-être vous demander votre collaboration lors de certaines périodes particulières et porter attention encore plus à la consommation de l'eau.

Vous serez avisés si cette situation que nous avons déjà vécue une fois cette année se répète, notamment, via notre page Facebook.

Prenez soin de notre eau, elle est d'une grande qualité et nous sommes fiers de disposer de cette ressource. Pour toute préoccupation ou question à ce sujet, contactez-nous au 819-389-5787 poste 1.

### BIBLIOTHÈQUE OUVERTE

La bibliothèque a repris elle aussi ses activités, mais seulement pour les prêts de livres (et leur retour).

Elle sera ouverte tous les mardis soirs de l'été de 18h30 à 20h30 (horaire d'été).

\*\*\*ATTENTION, FONCTIONNEMENT DIFFÉRENT\*\*\*

- Vous devez respecter le fonctionnement que vous indiquera le bénévoles sur place;
- Vous devez respecter les mesures d'hygiène et de distanciation physique en place;
- Une quantité limitée d'utilisateurs est admis à l'intérieur, tout le monde ne peut pas y accéder ensemble;
- Nous vous conseillons de choisir vos livres à l'avance en consultant en ligne notre répertoire de livres en suivant ce lien: <https://biblietcie.ca/.../bibliotheque-de-lyster-graziella-o.../>
- Il y a une boîte pour recevoir les livres que vous rapporterez, ils seront placés ailleurs et non disponibles pour quelques jours pour décontamination;
- Vous pouvez aussi laisser vos livres dans la boîte de dépôt extérieure lorsque vous en avez terminé;

Pour toute question ou précision, vous pouvez nous contacter au 819-389-5787 poste 3.

### NE RATEZ RIEN!

Ne passez pas à côté d'une modification aux règles ou d'une information, suivez-nous sur le Facebook de la municipalité! Vous serez assurés d'être informés de toutes les actualités municipales, ce qui est particulièrement important en ces temps compliqués! Vous pouvez également utiliser le Messenger de la municipalité pour communiquer avec nous en temps réel.



### ENCOURAGEONS L'ACHAT LOCAL

Afin d'aider nos commerces locaux, la municipalité vous suggère de privilégier de faire vos achats ici à Lyster lorsque cela s'y prête. En effet, certains de nos commerçants ont subi plusieurs contre-coups en lien direct avec le confinement. Passez le mot : acheter ici c'est encourager un concitoyen!



### RAPPORT DU MAIRE

Chères Lysteroises, chers Lysterois,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

#### États financiers 2019

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 2 mars 2020. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019, la situation financière était la suivante :

|  |                  |
|--|------------------|
| Revenus de fonctionnement et affectations de l'exercice      | 2 798 136\$      |
| Charges de fonctionnement de l'exercice                      | 2 551 460\$      |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice                     | 246 676\$        |
| Amortissement  | 483 245\$        |
| Remboursement de la dette à long terme                       | -334 054\$       |
| Affectations   | -25 726\$        |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales | <u>370 141\$</u> |
|  |                  |
| Excédent de fonctionnement accumulé <b>non affecté</b>       | 232 082\$        |
| Excédent de fonctionnement accumulé <b>affecté</b>           | 612 291\$        |
| Fonds de roulement non utilisé                               | 112 000\$        |
| Dette à long terme   | 1 712 923\$      |

#### Rapport de l'auditeur indépendant

L'auditeur indépendant a émis un rapport avisant que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Conclusion

Le conseil municipal est toujours soucieux de maintenir la qualité de services municipaux et des infrastructures tout en minimisant l'impact sur les comptes de taxes des citoyens. Rappelons les différents projets qui ont été réalisés en 2019 : réfection d'une partie du Chemin de la Grosse-Île sur 1.7 km, installation de jeux d'eau au Centre des loisirs, rénovation du Centre des loisirs, rénovation de la bibliothèque, première phase des travaux d'aménagement du terrain à la Gare (terrain de pétanques), réfection de la rue Gingras. L'ensemble de ces projets ont été réalisés en grande partie avec différentes aides financières disponibles allant de 75 à 100% du coût total des projets.

Finalement, le conseil municipal souhaite souligner le travail des employés municipaux qui gèrent efficacement les projets et le quotidien afin que les budgets approuvés soient respectés et que nous puissions vous faire part de ces résultats financiers sains et positifs.

**DONNÉ À LYSTER, CE 1<sup>ER</sup> JOUR DE JUIN 2020**

**Sylvain Labrecque, maire**



## ADMINISTRATEURS CDEL!



Vous œuvrez dans le domaine des loisirs, du tourisme, des institutions financières, de la jeunesse ou dans le domaine forestier ou industriel?

Vous aimez vous impliquer ? Vous êtes concernés par le développement de la municipalité? Vous aimez la gestion de dossiers?

**ALORS CETTE OFFRE EST POUR VOUS!**  
Les réunions du conseil d'administration ont lieu à tous les 2-3 mois pour une durée d'environ 1h30 à chaque fois. Vous siégerez avec des gens impliqués dans l'économie et le développement de Lyster.

Pour information, veuillez contacter Mme Bouchard: [lison\\_bouchard53@hotmail.com](mailto:lison_bouchard53@hotmail.com) ou 819-357-6207.

## PROBLÉMATIQUE À LYSTER REPRODUCTION DE CHATS

Nous faisons actuellement face à une problématique de chats errants, lesquels se reproduisent rapidement.

Nous vous conseillons et vous enjoignons de faire stériliser vos animaux. Cela sera utile autant pour leur santé que pour le problème de surpopulation.

En effet, une chatte peut avoir jusqu'à 15 à 20 chatons en 3 portées par année, et les chatons, eux-mêmes peuvent se reproduire dès l'âge de 5 mois seulement.

De plus, la stérilisation est bénéfique pour leur santé en plus de réduire certains comportements hormonaux.

Renseignez-vous et rendez-leur service: stérilisez-les!

## LIVRAISON D'ÉPICERIE À LYSTER



Le service est encore gratuit! Pour aider les citoyens, nous avons mis sur pied, en collaboration avec votre épiciers local l'Intermarché, un service municipal de livraison à domicile de votre épicerie!

Pour bénéficier du service, vous devez passer votre commande par téléphone à l'Intermarché de Lyster le jeudi en avant-midi en composant le 819-389-5705. Elle sera préparée au cours de la journée et elle vous sera livrée chez vous, à l'extérieur, donc sans aucun contact! Profitez-en et n'oubliez pas d'encourager local!



## REPRISE DES MESSES À L'ÉGLISE STE-ANASTASIE DE LYSTER

Les messes à l'église de Lyster recommenceront à compter du dimanche 5 juillet 2020 à 10h30.



Voici les conditions à respecter pour ces célébrations, lesquelles sont valables jusqu'à nouvel ordre:

- respecter la distanciation de 2 mètres ;
- port du masque ;
- désinfection des mains à l'entrée et à la sortie ;
- suivre toute autre consigne des bénévoles ;

Merci à tous de votre collaboration!

## POUR RIRE UN PEU

Comment font les policiers de Montréal pour savoir qu'un conducteur est ivre au volant, sans même sortir de leur véhicule? Les chauffeurs ivres à Montréal sont les seuls qui roulent tout droit sans éviter les nids de poule!



Quelle est la différence entre un prof qui prend sa retraite et un tampon? Aucune, les 2 quittent le corps « enseignant ».

Après un vol de banque long et difficile, les cambrioleurs se disputent car personne ne veut compter combien d'argent ils ont réussi à voler. Le chef arrive et leur dit alors : « Ne vous fatiguez pas, demain, nous saurons le montant exact lorsque nous lirons les journaux! ».

Une femme se lamente à son mari : « Je suis grosse, j'ai vieilli... Je me trouve molle et moche! J'ai besoin qu'on me remonte le moral ». Son mari la regarde et lui répond : « Tu as une excellente vue, ma chérie ».

Quelle est la route préférée des vaches ? La voix lactée... (blague suggérée par Gaby, 11 ans, de Lyster)

**MUNICIPALITÉ  
DE LYSTER**

1912-2020

**HEURES DE  
BUREAU  
DU MAIRE**

Sur rendez-vous

**BULLETIN  
L'INFO-LYST**

**Conception**  
Karine Joseph

**Courriel**  
kjoseph@lyster.ca

**Prochaine date  
de tombée**  
Aucune pour le moment

**Informations**  
Ce bulletin d'information  
municipal est distribué  
gratuitement par la  
municipalité à tous les  
foyers de la municipalité.

[www.lyster.ca](http://www.lyster.ca)

## SERVICE ALERTE CITOYENNE

Il est maintenant possible de recevoir le service d'alertes citoyenne par téléphone, par message texte et par courriel!

**Le Service Alerte Citoyenne, c'est quoi?** C'est un système automatisé d'alertes facilitant les communications avec les citoyennes et les citoyens lors de message jugé important ou de situations d'urgence, comme :

Avis d'ébullition d'eau - Bris d'une conduite d'aqueduc - Fermeture imprévue de rues  
Travaux majeurs - Inondation - Avis d'évacuation

**Inscrivez-vous dès maintenant! [lyster.omnigil.com](http://lyster.omnigil.com).** Vous serez redirigé vers le site de « OMNIVIGIL » pour effectuer votre inscription en ligne. Vous pouvez faire confiance à ce site, la municipalité fait appel à cette firme spécialisée pour offrir ce nouveau service.

Lorsque vous remplissez le formulaire, vous pouvez inscrire plusieurs adresses, les endroits pour lesquels vous tenez à recevoir des informations comme votre résidence, la garderie de vos enfants, la résidence de votre mère, etc. Ainsi, advenant un avis dans le secteur ciblé, vous serez avisé.

- 1- Créez votre compte en entrant vos coordonnées (prénom, nom). Choisissez aussi un mot de passe.
- 2- Inscrire votre adresse
- 3- Inscrire votre numéro de téléphone. Lorsque vous ajoutez votre numéro de téléphone, entrez le NIP qui vous aura été envoyé par message texte ou par appel téléphonique afin de valider que vous êtes bien en possession de l'appareil.
- 3- Cliquez sur le bouton « Je veux m'inscrire ».

### Renseignements

Pour toute question, si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ou si vous n'avez pas internet, veuillez communiquer avec madame Nathalie Lizotte au 819-389-5787, poste 1.

## TRAVAUX IMPORTANTS SUR LE TERRITOIRE

La municipalité tient à vous informer qu'elle procède actuellement à des travaux de réfection qui dureront pour les prochains mois sur le Chemin de la Grosse-Île.

En effet, un contrat a été accordé pour la réfection de 4.9 km sur deux tronçons, comme vous pourrez le voir sur la carte ci-bas. Les travaux se dérouleront approximativement du 22 juin au 25 septembre 2020.

Nous comprenons que ces travaux apporteront quelques désagréments aux résidents, commerçants et producteurs, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questionnements au 819-389-5787 poste 1 (bureau municipal).

Nous vous remercions de votre patience et collaboration.

